



# CONCEPT COMMUNAL EN FAVEUR DES SENIORS

PLAN DE MESURES 2021-2025

HAUTERIVE (FR), LE 30.06.2021

---



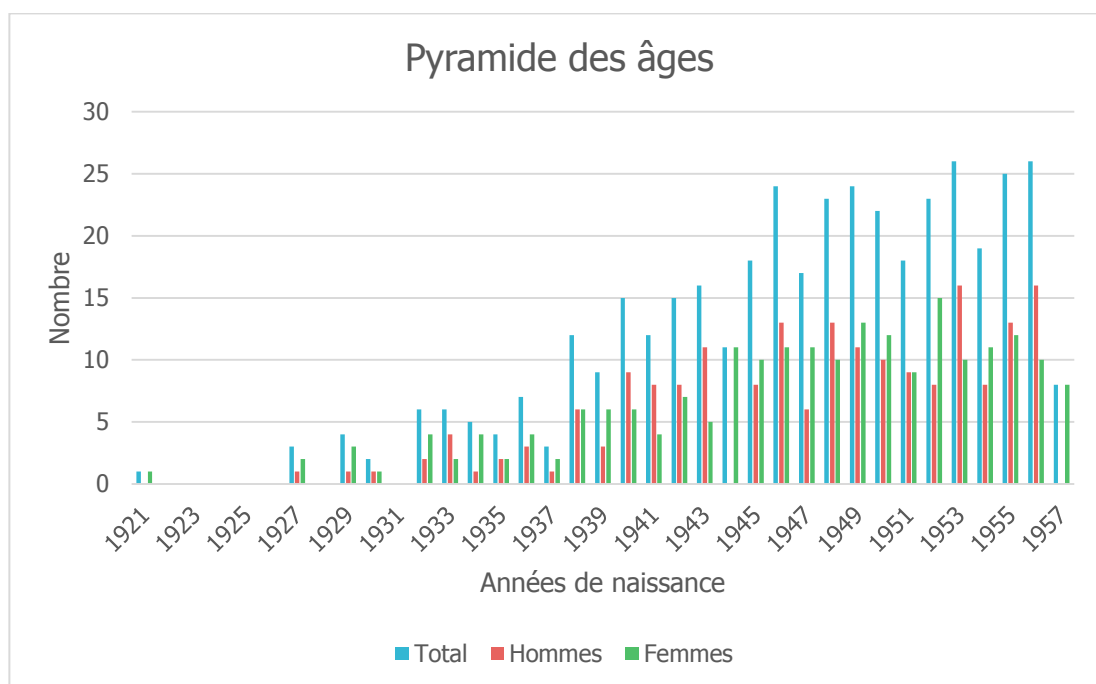
## Table des matières

1.	CONTEXTE .....	3
1.1.	Le vieillissement, un enjeu majeur de notre société.....	3
2.	LES AXES .....	4
2.1.	Politique senior+ .....	4
2.2.	Plan de mesure axe 1 : le travail .....	5
2.3.	Plan de mesure axe 2 : le développement personnel ...	6
2.4.	Plan de mesures axe 3 : Vie associative et communautaire 7	
2.5.	Plan de mesures axe 4: .....	8
	Infrastructures, habitat et service.....	8
2.6.	Plan de mesures axe 5: Soins et accompagnement social	9
3.	Calendrier.....	10
4.	pLAN FINANCIER .....	11
4.1.	Estimation .....	11

# 1. CONTEXTE

## 1.1. Le vieillissement, un enjeu majeur de notre société

Projetons-nous vers l'avenir et regardons les perspectives qui s'offrent à nous : selon les projections démographiques du Service de la Statistique du canton de Fribourg, une augmentation de 150% pour les personnes de plus de 80 ans est attendue d'ici à 2040. Anticiper cette évolution par une politique d'accompagnement de la personne âgée devient incontournable de la politique au niveau communal.



*Pyramide des âges pour Hauterive, mai 2021*

Les autorités communales ont un rôle clef à jouer pour lutter contre les difficultés qui peuvent toucher les Seniors : perte d'autonomie, précarité économique, isolement, accès aux soins...prendre en compte ces besoins et leur proposer les mesures d'accompagnement adéquates, voici tout l'enjeu de ce manifeste élaboré par la conseillère communale responsable de la santé Mme Véronique Zapf avec la collaboration de M.Hicham Frossard, conseiller communal en charge des affaires sociales.

## 2. LES AXES

### 2.1. Politique senior+

Inscrit dans la Constitution article 35, « Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité ». C'est dans cette optique que la politique a pour but de veiller :

- A l'intégration des Seniors dans la société
- A la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences
- Au maintien de leur autonomie

La loi sur les Seniors (LSen), la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), la loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF), ainsi qu'un programme multisectoriel posent le cadre légal de la politique Seniors+. Elle organise sa politique autour des cinq axes suivants :

Le travail

Le développement personnel

La vie associative et communautaire

Les infrastructures, l'habitat et les services

Les soins et l'accompagnement social à la personne fragilisée

## 2.2. Plan de mesure axe 1 : le travail

**Dans notre commune, les personnes de plus de 50 ans sont-elles reconnues et valorisées dans leur travail ?**

***Le parcours professionnel des travailleurs et travailleuses de plus de 50 ans influe sur leur état de santé par la suite.***

1

- En notre qualité d'employeur et afin d'améliorer l'accompagnement du personnel communal des 50 ans et plus, une analyse de notre politique de gestion RH sera effectuée, en accentuant l'importance de l'accès à de la formation continue.
- Valorisation de l'expérience du personnel communal senior par la formation qu'il peut donner aux jeunes (apprenti).
- Flexibiliser les conditions de travail pour intégrer personne rencontrant des difficultés sur le marché du travail ?
- Prendre en compte les candidatures des personnes de plus de 50 ans et qui sont proches d'une fin de droit.

---

<sup>1</sup> *Mémento pour l'établissement des concepts communaux*

## 2.3. Plan de mesure axe 2 : le développement personnel

**Dans notre commune, existe-t-il une offre d'activités ou de formation permettant aux personnes âgées de maintenir leurs capacités physiques et psychiques ?**

***L'enjeu est de favoriser une offre de formation et de loisirs adaptée aux besoins des senior-e-s, qui renforce leur autonomie et le développement de leurs compétences et qui maintien leur santé physique et psychique.***

***Voici quelques pistes de réflexion :***

- **Espaces verts** de rencontre et de détente équipés de bancs qui représentent une invitation à la promenade, à la rencontre d'autres personnes et à renforcement du lien social.
- **Offre culturelle diversifiée** : penser à réserver les places devant pour les Seniors afin de faciliter l'accès aux spectacles, ouvrir les portes pour les Seniors avant l'horaire pour leur permettre de s'installer et ne pas patienter à l'entrée, penser à une programmation qui cible leurs intérêts.
- **Activité physique** : proposer une sortie trimestrielle sous forme de marche ou visite culturelle. Cartes de promenades avec itinéraires adaptés et degrés de difficulté.
- **Repas en commun** : à l'auberge communale réserver une table pour les Seniors qui le souhaitent et gérer leur réservation tout en proposant un prix attractif pour un menu complet.

## 2.4. Plan de mesures axe 3 : Vie associative et communautaire

Dans notre commune, favorisons-nous la solidarité entre les générations et la vie communautaire ?

*L'implication active des seniors et les générations plus jeunes sont d'une importance majeure pour la cohésion sociale, les uns pouvant mettre à profit le soutien et les connaissances de l'autre.*

*Voici quelques pistes de réflexion :*

- **Noël des seniors** : organisé par la jeunesse.
- **Atelier de partage** : partage de compétences intergénérationnel sur des thèmes comme l'informatique, garde des enfants, devoirs encadrés.

## 2.5. Plan de mesures axe 4: Infrastructures, habitat et service

**Disposons-nous d'espaces publics accessibles et sûrs pour toute la population, qui favorisent les contacts entre nos citoyens de toutes les générations ?**

*Il est important que les personnes âgées puissent faire usage du domaine public sans rencontrer d'obstacles qui limitent leur autonomie ou les mettent en danger.*

*Voici quelques pistes de réflexion :*

- **Accessibilité aux bâtiments** : S'assurer de l'accessibilité sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- **Infrastructures d'accueil et de repos** : Aménager et/ou promouvoir avec divers partenaires, des lieux de rencontre dans l'espace public.
- **Offre d'appartements protégés** : Promouvoir la création d'une offre d'appartements adaptés aux seniors, par exemple avec conciergerie sociale et soins infirmiers.
- **Mobilité** : Service de transport bénévole.



## 2.6. Plan de mesures axe 5: Soins et accompagnement social

Comment communiquons-nous avec les personnes âgées qui nous demandent conseil ?

*Au-delà des soins, il est essentiel que les communes organisent et rendent visibles des prestations qui permettent d'encadrer efficacement les personnes âgées fragilisées à domicile et d'éviter qu'elles se trouvent dans une situation d'isolement social.*

*Voici quelques pistes de réflexion :*

- **Formater l'information** : Définir les canaux de communication et état des lieux des informations, formation du personnel communal.
- **Outils de communication** : Proposer des formations par la jeunesse sur les moyens informatiques et les différentes plateformes d'informations qui leur sont destinées.
- **Annuaire des services d'urgence et divers** : Réaliser cet annuaire et le tenir à jour.
- **Permanence** ou employé communal délégué aux affaires touchant aux seniors.
- **Relai et diffusion d'informations** de prévention tels que les avis canicule de Météo Suisse ou de préventions accidents.

### 3. CALENDRIER

Courrier au Seniors de la commune	Présentation de la politique communale Senior+ et possibilité de s'inscrire dans la commission	Septembre 2021
Constitution de la commission Senior+	Conseiller communal en charge de la santé, un secrétaire et 5 citoyens  Validation du concept et poursuite des réflexions sur les axes.	Octobre 2021
Tout-ménage seniors	Etat des lieux grâce au questionnaire de la Société suisse de Gérontologie « Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées ? »	Décembre 2021
Etat des lieux et Priorisation des besoins	Création des groupes de travail pour mettre en place les mesures dans les 5 axes	2022-2026
Développement des actions	Selon les axes et par groupe de travail, établissement du calendrier des actions	2022-2026
Informier et communiquer	Développer des collaborations avec les outils comme le site internet ou le Memento pour faciliter l'accès aux différentes mesures proposées	2022-2026
Pérenniser	Un employé communal chargé de pérenniser le travail de la commission	Dès 2026

## 4. PLAN FINANCIER

### 4.1. Estimation

On estime à Fr. 100'000.- le coût sur 5 ans pour la mise en œuvre du concept communal Seniors +.